

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00161

Numéro SIREN : 449 902 170

Nom ou dénomination : A4 COPIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 3029

Désignation de l'entreprise : SARL A4 COPIE					Néant	
Adresse de l'entreprise : 22 AV DU GENERAL RUBY 36000 CHATEAUROUX						
Numéro SIRET* : 44990217000017						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12	
					Ex. N-1 clos le :	
					31/12/2014	
Exercice N, clos le : 31/12/2015						
ACTIF			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014	2 896	016	2 896	
M	Immobilisations corporelles*	028	138 789	030	95 901	42 888
	Immobilisations financières* (1)	040	51	042	51	51
Total I (5)		044	141 736	048	98 797	42 939
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	18 350	052		15 156
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	1 725	066	1 725	1 881
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	330	070	42	288
U	(2) - Autres* (3)	072	11 912	074	11 912	7 993
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	12 420	086	12 420	24 128
N	Charges constatées d'avance*	092	3 697	094	3 697	259
T	Total II	096	48 434	098	42	48 392
Total général (I + II)		110	190 170	112	98 839	104 601

B-3029/2018

PASSIF		GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE RECU 27 NOV. 2018 36000 CHATEAUROUX		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*		120	10 590	10 590	
Ecart de réévaluation		124			
P Réserve légale		126	1 059	1 059	
R Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)		132			
P Report à nouveau		134	21 903	7 586	
R Résultat de l'exercice		136	-1 799	14 317	
E Provisions réglementées		140			
Total I		142	31 753	33 552	
Provisions pour risques et charges		154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)		156	11 795	19 174	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)		166	4 845	6 094	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 33 274)		172	42 938	45 782	
E Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	59 578	71 050	
Total général (I + II + III)		180	91 331	104 601	
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	9 416	
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SARL A4 COPIE		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2015		31/12/2014	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	146 100		165 768
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226	4 000		2 720
X	Autres produits			230	10 838		5 135
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	160 938		173 622
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	22 480		21 859
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-3 194		19 109
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	46 305		44 552
E	- mobilier 5 867 - immobilier)						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	954	244	2 413		1 820
	Rémunérations du personnel*			250	73 028		58 978
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	9 865		5 252
X	Dotations aux amortissements*			254	15 559		11 974
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262			195
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionne	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	166 455		163 739
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-5 517		9 884
	Produits financiers (III)			280	14		23
D	Produits exceptionnels (IV)			290			2 664
I	Charges financières (V)			294	1 271		1 540
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	353		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	-5 328		-3 287
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-1 799		14 317
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2		312		314	1 799
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	2 138		
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Entreprises nouvelle (44 sexes)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138						
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989				
Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345	Dont : investissements outre-mer	344	Dont : créance due au report en arrière du	346		
Déduct. exception. (art 39 decies)							
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	8 390
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	8 390

Désignation de l'entreprise : SARL A4 COPIE								Néant :		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation*
										Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		:
Autres immob incorp.		410	2 896	412		414		416	2 896	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430	3 365	432	1 280	434		436	4 645	
M	Inst. tech. mat, out	440	119 756	442	6 797	444		446	126 553	
C	Inst. gén. agenc.	450	1 455	452		454		456	1 455	
	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470	4 798	472	1 339	474		476	6 137	
	Immob. financières	480	51	482		484		486	51	
TOTAL		490	132 320	492	9 416	494		496	141 736	

II		AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	2 896	502		504		506	2 896
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520	902	522	339	524		526	1 241
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530	74 988	532	14 053	534		536	89 040
C	Inst. générales, agencets divers	540	1 180	542	93	544		546	1 274
	Matériel de transport	550		552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560	3 272	562	1 074	564		566	4 346
TOTAL		570	83 238	572	15 559	574		576	98 797

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations													
cédées virées de													
poste à poste,													
mises hors													
service ou													
réintégrées dans													
le patrimoine													
privé y compris													
les produits de													
la propriété													
industrielle													

DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL A4 COPIE								Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
réglementée	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650	42	652		654		656	42
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680	42	682		684		686	42

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860	8 390	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	8 390	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et 3211-1 du code des transports)	800	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374 29 555
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	4 615	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 9 300
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399

A4 COPIE

Société à responsabilité Limitée au capital de 10590,00 euros

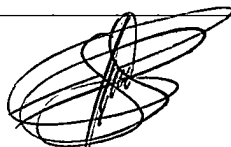
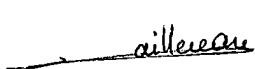
Siège social : 36000 Châteauroux – 22 Avenue du Général Ruby

R C S CHATEAUROUX 449 902 170

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2015

N° d'ordre Nom	Adresse	Nombre de part	Nombre de voix	Signature
1)Cécil PAILLEREAU	2 Allée de la pommeraie 36330 LE POI NCONNET	640	640	
2)Christine PAILLEREAU	2 Allée de la pommeraie 36330 LE POI NCONNET	66	66	

Le gérant certifie exacte la présente feuille, faisant apparaître que deux associés sont présents, totalisant Sept Cent Six Parts Sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 706 voix.

Le gérant



Pc
C.P

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2015

L'an Deux Mille seize, le 24 juin à 18 heures, les associés de la société A4 COPIE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 590,00 euros, se sont réunis au Siège Social à CHATEAUROUX, 22 avenue du Général Ruby, en assemblée ordinaire sur la convocation du Gérant.

Etaient présents :

Monsieur Cécil PAILLEREAU Associé-Gérant	640 parts
Madame Christine PAILLEREAU Associée	66 parts
Total	706 parts

Seuls Associés de la Société A4 COPIE.

L'assemblée est présidée par Monsieur Cécil PAILLEREAU Associé-Gérant

Tous les Associés étant présents, l'Assemblée est habilitée à prendre toute décision ordinaire conformément aux dispositions des Statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation.
- Les rapports établis par la Gérance.
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé
- Et le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Approbation de ces comptes et rapports et quitus au Gérant.
- Affectation de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Approbation des rémunérations de la Gérance

Puis il rappelle que le rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que le texte des résolutions proposées ont été communiqués aux associés au moins quinze jours avant la date de l'Assemblée et que, pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Lecture est donnée des rapports du Gérant, la discussion est ouverte et le Gérant donne certaines précisions concernant ses rapports. Diverses observations sont présentées. Ensuite le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

Première Résolution

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture des rapports de la gérance approuve les dits rapports (Rapport de Gestion et Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce) ainsi que le Bilan et les comptes de l'Exercice clos en 2014 tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et qu'ils font apparaître pour le dit exercice un résultat Bénéficiaire de 14317 €.

En conséquence, la collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve au Gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter ce Déficit de 1798 € au Compte Report à Nouveau créateur dont le solde est portée à 20105 €.

L'assemblée Générale reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le rapport de gestion présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

La rémunération nette versée à Monsieur Cécil PAILLEREAU Associé-Gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 7800 €. Les cotisations TNS du Gérant ont été prises en charge par la société pour un montant de 2803 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le Procès-Verbal qui a été signé par la Gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

PC
C.P